

## REPRISE DE L'ACTIVITÉ DU BTP EN SÉCURITÉ : LES MASQUES DE LA RÉGION SONT DISPONIBLES

*Alexandra TURNAR et Fabrice PANNECKOUKE, Conseillers régionaux, Patrick RICHIERO, Président de la Fédération BTP Savoie et Christophe GONNARD, Président de la CAPEB Savoie ont présenté ce vendredi 29 mai dans les locaux du Conseil Régional à La Motte Servolex l'opération réalisée à l'initiative du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes de distribution de masques alternatifs à l'ensemble des artisans et entreprises du BTP de moins de 20 salariés. Cette opération est l'une des actions prévues par le Conseil Régional dans le cadre du plan de relance du BTP de la Région.*

La Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, la Fédération du BTP, la CAPEB et la FRTF Auvergne-Rhône-Alpes ont été sollicitées par le Président du Conseil Régional, Laurent WAUQUIEZ, pour organiser et participer à cette opération financée par le Conseil Régional et annoncée le 22 avril dernier par voie de presse.

Par cette conférence de presse la Fédération BTP Savoie et la CAPEB Savoie souhaitent informer toutes les entreprises du BTP de moins de 20 salariés de l'organisation de la distribution sur notre département.

Il s'agit de masques en tissu de type 1 (filtration 90%) lavables 50 fois. Ces masques sont fabriqués en Isère par Porcher Industries, spécialiste des textiles techniques et composites thermoplastiques haute-performance. Chaque entreprise recevra 1 masque par salarié et 1 masque pour le chef d'entreprise.

### *Un plan de relance spécifique de la Région pour le BTP*

Cette opération s'inscrit dans le plan de relance du BTP présenté le 22 avril dernier par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce plan de relance prévoit aussi une enveloppe du Conseil Régional à hauteur de 15 millions d'euros pour faire face aux surcoûts de ses chantiers liés aux nouvelles contraintes imposées par la crise sanitaire. Un budget de 150 millions d'euros de subvention de soutien aux investissements d'aménagement des collectivités locales a également été annoncé.

**Ces mesures ont vocation à soutenir l'un des secteurs économiques essentiels de la région, le BTP représentant près de 10% des emplois en Auvergne-Rhône-Alpes.**

### *Les modalités de retrait en Savoie : La Fédération du BTP et la CAPEB en première ligne*

En Savoie les entreprises du Bâtiment et des travaux Publics de moins de 20 salariés représentent près de 6000 entreprises et 6 000 salariés, soit quelque 12 000 actifs.

Toutes les entreprises du BTP de moins de 20 salariés pourront retirer leurs masques **dès aujourd'hui, auprès de la Fédération du BTP ou de la CAPEB** et du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Pour limiter les déplacements et assurer un service de proximité, d'autres lieux de distribution voire des tournées sur les territoires sont prévus. Pour plus d'informations, nous invitons les entreprises à contacter la Fédération ou la CAPEB.

Pour la bonne organisation de la distribution, **les entreprises devront se présenter munies du formulaire de renseignement dûment complété.** Ce document est téléchargeable sur :

- le site de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.aura.ffbatiment.fr>
- le site de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes>
- le site de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat : <https://www.crma-auvergnerhonealpes.fr>

### Points de contact pour retrait des masques aux Entreprises du BTP de Savoie

73	<b>Fédération BTP Savoie</b> 76 Rue de la Petite Eau - 73290 La Motte-Servolex 04 28 70 00 13/ courriel : <a href="mailto:contact@d73.ffbatiment.fr">contact@d73.ffbatiment.fr</a>	<b>CAPEB Savoie</b> 1284 Chemin de la Cassine - 73000 Chambéry 04 79 62 14 80/ courriel : <a href="mailto:contacts@capeb-savoie.fr">contacts@capeb-savoie.fr</a>